



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 novembre 2021

### Réforme de la PAC : 2023, c'est demain !

En juin dernier, après 3 ans de travail intense, les négociateurs du Conseil des ministres et du Parlement européen sont parvenus à un accord politique sur la réforme de la PAC. Demain, à Strasbourg, les Parlementaires vont voter définitivement la réforme.

Une course contre la montre est engagée. La date du 1<sup>er</sup> janvier 2023 peut sembler lointaine, elle est en réalité toute proche : les États membres doivent achever la préparation de leurs plans stratégiques nationaux, les soumettre « à Bruxelles » et obtenir leur approbation par la Commission européenne, avant de pouvoir les mettre en œuvre au niveau national.

Pour la FNSEA, dans le respect des équilibres politiques difficilement atteints, le Parlement européen et le Conseil des ministres doivent donc soutenir l'accord de juin 2021, pour que les agriculteurs disposent de tous les outils et informations nécessaires, dans les temps et que l'administration puisse préparer sa mise en œuvre

Au fil des réformes, la PAC est devenue plus complexe. La PAC 2023, malgré l'objectif affiché, n'échappe pas à la règle dans un cadre budgétaire plus contraint. La FNSEA tient en effet à souligner que c'est une nouvelle PAC très exigeante qui va voir le jour, particulièrement sur le plan environnemental. Des outils nouveaux et complexes seront à mettre en œuvre, et demanderont des efforts importants aux agriculteurs, malgré une compétition internationale toujours aussi exacerbée sur le plan économique.

Elle constituera un changement important et représente un véritable défi pour la communauté agricole de l'UE. Les nouvelles règles de la future PAC seront synonymes d'efforts considérables, d'énergie et d'investissements supplémentaires, pour tous les agriculteurs français. Cette réforme ne peut pas être injustement résumée à une opération de greenwashing. Ce serait sous-estimer les efforts importants déjà fournis par les agriculteurs et leur engagement pour émarger à l'architecture verte qui conditionne 25 pour cent de leurs soutiens au 1<sup>er</sup> pilier.

C'est pourquoi, nous voulons que le texte sur la table soit adopté définitivement. Il est temps pour les agriculteurs français et européens de connaître les règles du jeu pour 2023. L'enjeu est aussi de leur laisser le temps de l'adaptation car la marche à gravir est haute ! Les réformes successives de la PAC, tous les 7 ans environ, entraînent des conséquences majeures pour l'équilibre économique de nos exploitations.

Les prochaines semaines seront cruciales pour la réforme de la PAC : cette réforme doit être adoptée et mise en œuvre, dans l'intérêt des citoyens et des consommateurs de l'UE, et des agriculteurs.

Contact presse :

Sabri Derradji – [sabri.derradji@reseaufnsea.fr](mailto:sabri.derradji@reseaufnsea.fr) - 06 21 16 80 84